

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 17/09/2021

Reçu en préfecture le 17/09/2021

Affiché le

ANN ID : 005-250500600-20210914-DM7BIS-BF n rasion
de l'obli du tableau de versement de crédits

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 14 septembre 2021
Délibération n° : 2021_49 BIS
Date de convocation : 08 septembre 2021

Objet : **Décision modificative N°7 – Virement de crédits Matériel Lacs sentinelles PITEM PS3**

Par la suite d'une convocation en date du 08 septembre 2021, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont rassemblés à la salle des fêtes d'Arvieux, le 14 septembre 2021 à 17 heures, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Président : Christian BLANC

Secrétaire de séance : Valérie GARCIN-EYMEUD

Région : Chantal EYMÉOUD, Conseillère régionale, présente (6 voix) ; Agnès ROSSI, Conseillère régionale, présente (6 voix)

Département : Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (3 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, présent en visioconférence (3 voix)

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras : Charles LACROIX, Conseiller communautaire, excusé ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

Communes :

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, excusée, pouvoir à Nicolas CRUNCHANT (1 voix)

- **Aigüilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)

- **Arvieux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, absente

- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)

- **Château-Ville-Vieille** – Anne LABIAU, Conseillère municipale, excusée ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, excusée

- **Eyglis** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)

- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, excusée, pouvoir à Jeanne FAVIER-CARGEMEL (1 voix)

- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Mathieu GICQUEL, Conseiller municipal, absent

- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, présent (1 voix) ; Sébastien PINZETTA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)

- **Vars** – Éric COLLOMBON, Conseiller municipal, présent en visioconférence (1 voix)

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-39 ;
- Le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional du Queyras ;
- Le décret n°2018-212 du 28 mars 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional du Queyras jusqu'au 18 avril 2024 ;
- La délibération 2018_31 sur la stratégie du Parc naturel régional du Queyras en matière de biodiversité ;
- Le Programme de Coopération (PC) Territoriale Transfrontalière INTERREG V-A France-Italie Alpes Latines de Coopération TRAnsfrontalière (ALCOTRA) ;
- Le Document de mise en œuvre (DOMO) et notamment son article 8.2.4 ;
- Le dossier de candidature du Plans Intégrés Thématiques (PITEM) approuvé par le Comité de suivi du programme ALCOTRA réuni à Digne-les-Bains le 5 juillet 2017 ;
- La décision du Comité de suivi du programme ALCOTRA du 8 novembre 2018 approuvant le projet COBIODIV ;
- La délibération 2019_25 du Parc du Queyras en date du 28 mars 2019, portant sur la convention partenaires-délégués du projet COBIODIV dans le cadre du programme Alcotra ;
- La délibération 2019_55 du Parc du Queyras en date du 26 septembre 2019, portant sur la participation financière du Parc naturel régional du Queyras aux projets simples 3 (GEBIODIV) et 4 (BIODIV'CONNECT) du PITEM BiodivAlp ;
- La délibération 2020_02 du Parc du Queyras en date du 17 janvier 2020, portant sur la Convention de délégation entre la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Parc naturel régional du Queyras pour les projets simples 3 (GEBIODIV) et 4 (BIODIV'CONNECT) du Projet intégré thématique Biodiv'Alp

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 17/09/2021

Reçu en préfecture le 17/09/2021

Affiché le

ANN ID : 005-250500600-20210914-DM7BIS-BF
de l'obli du tableau de versement de crédits

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 14 septembre 2021
Délibération n° : 2021_49 BIS
Date de convocation : 08 septembre 2021

Objet : **Décision modificative N°7 – Virement de crédits
Matériel Lacs sentinelles PITEM PS3**

Considérant :

- Le programme Lacs sentinelles, porté par le Parc du Queyras et ses partenaires, inscrit au programme 2021 du PITEM Biodiv' Alp ;
- La nécessité de respecter le planning prévu conjointement avec les autres structures et de mener ce programme en 2021, malgré des crédits à percevoir en 2022 ;
- Le montant et la durée de vie des biens à acquérir à inscrire en investissement plutôt qu'en fonctionnement ;

Le Comité syndical, réuni le 14 septembre 2021, après en avoir délibéré et voté par, décide :

Nombre de membres en exercice :	23	Nombre de suffrages exprimés :	32
Nombre de suffrages :	37	Votes Contre :	00
Nombre de membres présents :	16	Pour :	32
Nombre de membres représentés :	02	Abstentions :	00

De procéder au vote du virement de crédits suivant sur le budget prévisionnel 2021 :

SECTION D'INVESTISSEMENT EN VIREMENT DE CRÉDITS

CRÉDITS OUVERTS

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2158	1495	Acquisition capteurs Lacs sentinelles	2'265,00 €
Total				2'265,00 €

CRÉDITS RÉDUITS

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
020	020	OPFI	Dépenses imprévues	2'265,00 €
Total				2'265,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC



Comité syndical du 14 septembre 2021 - Maison du Parc, Arvieux
Feuille d'émargement

Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 005-250500600-20210914-DM7BIS-BF

Nom / Prénom	Délégué de	SIGNATURE	POUVOIR
Chantal EYMÉOUD	Région - Titulaire		
Jacqueline BOUYAC	Région - Suppléant		
Agnès ROSSI	Région - Titulaire		
Roger DIDIER	Région - Suppléant		
Valérie GARCIN-EYMÉOUD	Département - Titulaire		
Marcel CANNAT	Département - Titulaire	visio	
Evelyne COLONNA	Département - Suppléant		
Christian HUBAUD	Département - Suppléant		
Dominique MOULIN	CCGQ - Titulaire		
Charles LACROIX	CCGQ - Titulaire		
Michel MOUTTE	CCGQ - Suppléant		
Cyr PIATON	CCGQ - Suppléant		
Nicolas CRUNCHANT	Abriès-Ristolas		
Marie-Hélène FAROUZE	Abriès-Ristolas		
Ernest CHARLET	Aiguilles		
Sylvain DAO-LENA	Aiguilles		
Christian BLANC	Arvieux		
Annie COLOMBIER	Arvieux		
Jeanne FAVIER-CARGEMEL	Ceillac		
Amélie FOURNIER	Ceillac		
Anne LABIAU	Château-Ville-Vieille		
Nicole TERRASSE	Château-Ville-Vieille		
Jacques ROUX	Eyglis - Titulaire		
Jean-Marc POUILLILIAN	Eyglis - Suppléant		
Lucie FEUTRIER	Guillestre - Titulaire		
Cathy PICHET	Guillestre - Suppléant		
Gilbert BONNIN	Molines-en-Queyras		
Mathieu GICQUEL	Molines-en-Queyras		
Mathieu ANTOINE	Saint-Véran		
Sébastien PINZETTA	Saint-Véran		
Éric COLLOMBON	Vars - Titulaire	visio.	
Bruno MARTIN	Vars - Suppléant		
Philippe MOULLEC	Office français de biodiversité		
Vianney TAING	Office national des forêts		
Annick LARROUQUERE	Trésorerie de Guillestre		
François PHILIP	Chambre d'agriculture 05		
Éric GORDE	Chambre de commerce et d'industrie 05		
Chantal GARCIN	Chambre des métiers et de l'artisanat 05		
Robert GENTILI	Région SUD-PACA		
Michel MOURONT	Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras		
Marie CONSTENSOUS	Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras		
Christophe THOMAS	Les Amis du Parc		
Dominique GAUTHIER	Conseil scientifique du Parc		



Pierre BLANC
Nathalie Girard Chambre d'agriculture
Paul Feutrier